

Été 2025

Rejoins-nous pour un été inoubliable au camp de jour !

Chaque semaine, tu découvriras une nouvelle thématique excitante et surprenante !

Que tu aimes la nature, les arts, les sciences ou le sport, il y en aura pour tous les goûts !

Allez, plonge dans l'aventure avec nous !

Inscriptions

Du 16 au 30 avril 2025*

*** Les inscriptions se font en ligne sur Qidigo**



Été 2025

Durée du camp de jour

8 semaines

(25 juin au 15 août)

* À noter qu'il n'y aura pas de camp de jour le 23, 24 et 30 juin en raison de la Fête nationale du Québec et de la Fête du Canada.

Groupe d'âge

Préscolaire | 1-2ème année | 3-4ème année | 5-6ème année

* Camp de jour destiné aux enfants de 5 à 12 ans inclusivement. L'enfant doit avoir 5 ans au plus tard le 30 septembre.

Tarifs*

(par semaine / par enfant)

Camp de jour uniquement : 55\$

Service de garde am OU pm : 20\$

Service de garde am ET pm : 25\$

NOUVEAUTÉ !

Il est maintenant possible de payer en trois versements !

50 % du montant total de la facture doit être payé lors de l'inscription, 25 % sera ensuite prélevé le 20 juin et le dernier 25 % sera prélevé le 14 juillet.

* Tarifs de sorties et activités avec invité spécial au camp en sus. Inscription obligatoire. Pas de camp de jour régulier lors des journées de sortie.

* Puisqu'il n'y a pas de camp de jour le 23, 24 et 30 juin, la semaine 1 de camp de jour est au tarif de 33\$ et la semaine 2 est au tarif de 44\$.

* **Place réservée, place payée. Aucun remboursement après le 15 juin.**

Horaire

7h à 9h : Service de garde offert (\$)

9h à 10h30 : Activités

10h30 à 10h45 : Collation et crème solaire

10h45 à 12h : Activités

12h à 13h : Dîner et crème solaire

13h à 14h30 : Activités

14h30 à 14h45 : Collation et crème solaire

14h45 à 16h : Activités

16h à 17h30 : Service de garde offert (\$)



Procédure d'inscription

Inscription en ligne et procédure pour créer un compte Qidigo

Les inscriptions se font sur la nouvelle plateforme en ligne Qidigo. Vous devez donc avoir un compte en ligne pour procéder à l'inscription de vos enfants au camp de jour.

Merci de lire attentivement la procédure qui se trouve aux pages suivantes pour connaître les détails de création d'un compte Qidigo ainsi que pour connaître comment ajouter un membre à votre famille dans votre profil Qidigo !

Voici également le lien à suivre pour accéder à la plateforme Qidigo de la Ville de Saint-Basile : <https://www.qidigo.com/u/Ville-de-Saint-Basile/activities/session>

* Il est fortement suggéré d'utiliser un ordinateur pour faire l'inscription.

** Un seul compte Qidigo au nom du parent doit être créé. Le parent ajoute ensuite ses enfants dans son compte personnel (ajout d'un membre de la famille - voir procédure aux pages suivantes pour les détails).

Informations importantes

- Inscriptions du 16 avril 8h au 30 avril 23h59
- Les places sont limitées (100 enfants par semaine)
- Paiement en ligne par carte de crédit ou paiement préautorisé (débit) **SEULEMENT**. Pour paiement en argent comptant, vous devez communiquer avec le service des loisirs au 418-329-2204 poste 923.
- **NOUVEAUTÉ** : Il est maintenant possible d'effectuer le paiement du camp de jour en entier ou en trois versements. 50 % du montant total de la facture doit être payé lors de l'inscription, 25 % sera ensuite prélevé le 20 juin et le dernier 25 % sera prélevé le 14 juillet. **Si le montant total n'est pas acquitté en date du 14 juillet, l'inscription sera annulée.**
- Pour chaque enfant, vous devez sélectionner les semaines de camp, les plages horaires de service de garde, les sorties/activités avec invité spécial, la grandeur de chandail (si vous ne l'avez pas déjà).
- Vous devez également compléter la fiche santé et vous assurer que vos renseignements sont valides.

**Le camp de jour est réservé
aux résidents de Saint-Basile.**

Comment créer son compte



Étape 1

Allez sur la page Qidigo de la Ville de Saint-Basile!

Vous trouverez le lien vers la page Qidigo au www.saintbasile.qc.ca ou en scannant le code QR!



Étape 2

En haut à droite de la page, cliquer sur « Mon compte »



Étape 3

Cliquez sur le bouton « M'inscrire » sous « Nouveau compte »



Si vous avez déjà un compte Qidigo, il suffit de s'abonner à la page de la Ville de Saint-Basile!



Étape 4

Choisir l'inscription soit par Facebook, Google ou par courriel.

L'avantage de s'inscrire par Facebook ou Google est de ne pas avoir à retenir de mot de passes.

D'ailleurs, la collecte de données de Facebook est limitée (voir le pop-up sur Facebook ou Google).

Étape 5

Complétez votre profil et ajouter une photo si désiré (photo facultative)

Important : Le profil Qidigo doit être fait au nom du responsable du compte (adulte)



Appuyez sur suivant pour finaliser votre profil!

Photo facultative

Pour toutes questions, veuillez communiquer avec le service des loisirs au 418-329-2204 poste 923.

Une fois votre compte créé et votre profil complété, il sera possible d'ajouter des membres à votre famille et de les inscrire à des activités.

Ajouter un membre à ma famille dans mon profil



Étape 1

Une fois connecté à son profil Qidigo, cliquer sur la photo ou l'image de « Profil » située en haut à droite de l'écran.



Étape 2

Cliquer sur l'onglet « Profil » dans le volet de gauche, puis sur « Famille » et cliquer sur le bouton « Ajouter un membre à la famille ».



Étape 3

Pour chaque membre de la famille à ajouter, remplir la fiche et appuyer sur le bouton « Enregistrer ».

Ajouter un membre

Prénom Nom de famille

Date de naissance

Jour Mois Année

Femme Homme

Photo de profil

Sélectionner une image

Annuler

En appuyant sur « Enregistrer », le membre peut maintenant être inscrit à une activité!

Pour toutes questions, veuillez communiquer avec le service des loisirs au 418-329-2204 poste 923.

**Vous êtes un parent qui désire inscrire son enfant à une activité?
Il faut d'abord avoir créé un compte Qidigo à votre nom afin d'ensuite créer un membre de la famille.**

Été 2025



Lieu principal

Centre Ernest-J.-Papillon
100, rue Sainte-Angélique
Saint-Basile (QC) G0A 3G0

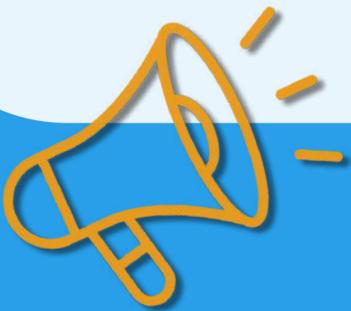
D'autres lieux seront utilisés lors des journées de camp de jour ainsi qu'en cas de pluie.

Communication

Tout au long de l'été, l'équipe d'animation communiquera avec vous au moyen de l'« **Info-camp** ».

Publié une fois par semaine sur la page Facebook « **Camp de jour – Ville de Saint-Basile** », le feuillet comprend de l'information sur les thématiques, les sorties, les activités spéciales, etc.

Merci de consulter régulièrement la page Facebook et d'activer les notifications pour ne rien manquer !



Pour nous joindre

Hélène Mc Hugh / Lucky Charms
Directrice des loisirs
418-329-2204 poste 923
helene.mchugh@saintbasile.qc.ca



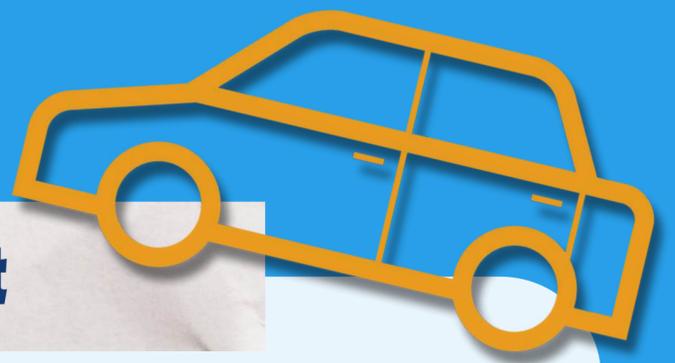
Virginie L'Espérance / Quinzie
Coordonnatrice des loisirs
418-329-2204 poste 934
virginie.lesperance@saintbasile.qc.ca



Facebook : Camp de jour – Ville de Saint-Basile



Arrivée et départ



Matin pour les enfants qui vont au service de garde

Lors de l'arrivée de l'enfant, sa présence doit être signalée au poste d'accueil qui sera à l'entrée du Centre Ernest-J.-Papillon. Un animateur prendra alors en charge l'enfant.

Matin pour les enfants qui ne vont pas au service de garde

Les enfants qui ne vont pas au service de garde devront arriver à 9h et se présenter au point de rassemblement de leur groupe d'âge.

Soir pour les enfants qui vont au service de garde

Dès la fin des activités du camp de jour à 16h, les enfants qui sont au service de garde sont pris en charge par les animateurs. Lorsque l'enfant quitte le service de garde avec son parent, il doit signaler son départ à la table d'accueil (située à l'avant du Centre Ernest-J.-Papillon) et identifier la personne avec laquelle il quitte.

Soir pour les enfants qui ne vont pas au service de garde

Les enfants qui quittent à 16h seront présents avec leur animateur à l'extérieur du Centre Ernest-J.-Papillon au point de rassemblement de leur groupe d'âge. Seules les personnes préalablement autorisées à venir chercher l'enfant pourront quitter avec ce dernier. Cette procédure de contrôle vise à assurer la sécurité des enfants. Toutes personnes dont le nom ne figure pas dans la liste d'autorisation de départ de l'enfant ne pourra quitter avec ce dernier.

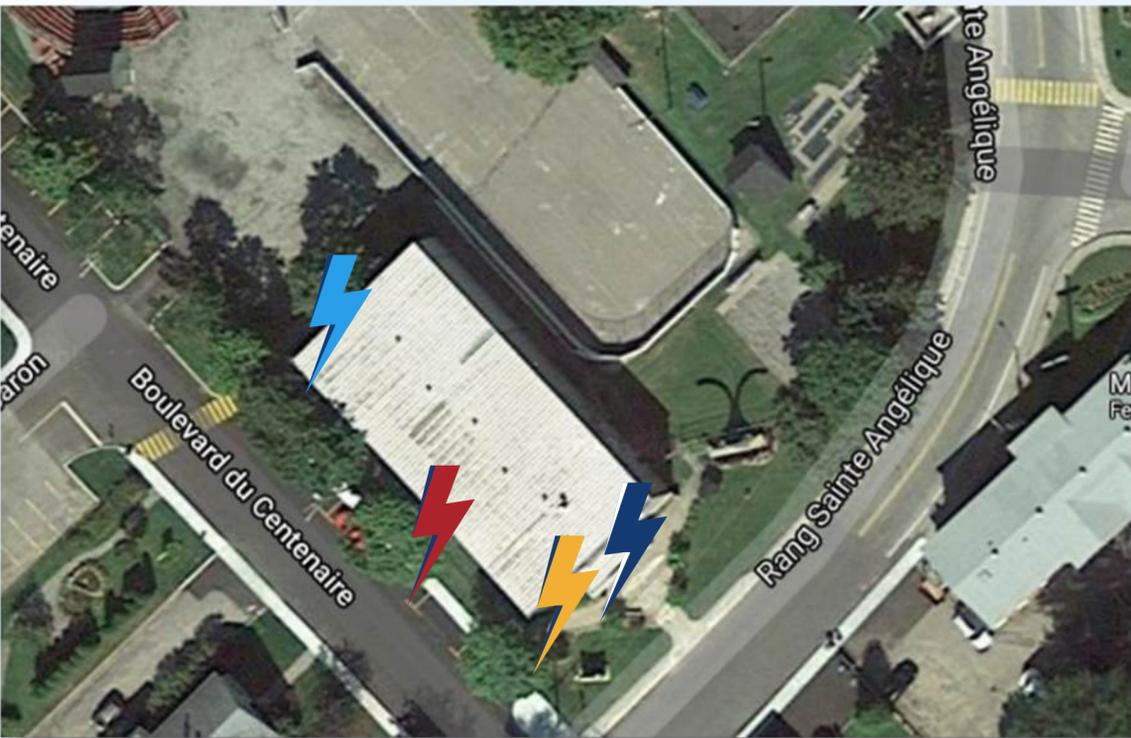
**** IMPORTANT ****

Pour les départs non accompagnés (enfant quittant seul), vous devez informer la coordonnatrice par écrit (courriel : virginie.lesperance@saintbasile.qc.ca) ou avoir préalablement donner l'autorisation dans la fiche d'information de votre enfant. Sans cette autorisation, aucun enfant ne pourra quitter sans la présence d'une personne autorisée. Il devra demeurer au service de garde le temps de joindre un parent (des frais peuvent s'appliquer).

* Si vous venez chercher votre enfant à l'extérieur des heures d'arrivée et de départ du camp de jour (9h et 16h), merci de vous présenter au bureau du Centre Ernest-J.-Papillon.



Points de rassemblement



Légende

-  Préscolaire
-  1-2ème année
-  3-4ème année
-  5-6ème année



Matériel à ne pas oublier

Boîte à lunch *

- Bouteille d'eau
- Deux collations
- Lunch froid ou thermos
- Ice-pack

* Les aliments contenant des noix et des arachides sont interdits. *

Sac à dos

- Vêtements de rechange
- Espadrilles
- Maillot de bain
- Serviette
- Crème solaire (obligatoire)
- Chapeau ou casquette

** Merci d'identifier le tout au nom de votre enfant ! **



IMPORTANT !

Le chandail de camp de jour est obligatoire lors des sorties !

Règles de vie

Afin de maintenir un climat agréable au camp de jour et au service de garde, le Service des loisirs a établi des règles de conduite que chaque participant s'engage à respecter :

- Je respecte les autres dans mes paroles et dans mes gestes.
- Je respecte les consignes données par tous les animateurs.
- Je respecte l'environnement et le matériel mis à ma disposition.
- Je participe **ACTIVEMENT** et **POSITIVEMENT** aux activités.

Pour assurer le respect de ce code de vie, l'équipe d'animation utilisera un système de valorisation des comportements positifs. Les enfants pourront ainsi avoir des privilèges individuels et de groupe lorsqu'ils font des bons coups et lorsqu'ils ont un bon comportement.

En cas de manquement aux règles de conduite, voici le fonctionnement qui sera appliqué :

Premier avis

Avertissement écrit (courriel) ou appel décrivant l'événement dans lequel l'enfant a été impliqué. Le parent devra confirmer la réception du courriel avant la prochaine journée de présence de l'enfant pour que celui-ci puisse réintégrer le groupe. Les animateurs sensibiliseront l'enfant à l'importance d'adopter les bons comportements.

Deuxième avis

Avertissement écrit (courriel) et rencontre avec les parents.

Troisième avis

Expulsion du camp pour le reste de l'été - sans remboursement.

Note : L'application de cette procédure est non négociable.

Jeux d'eau

Lorsque la température le permet, les enfants pourront profiter des jeux d'eau qui se situent à l'arrière du Centre Ernest-J.-Papillon.

Évidemment, si l'enfant n'a pas de maillot de bain, il ne pourra profiter de l'activité. Il est donc important de prévoir un maillot de bain, une serviette ainsi que des chaussures appropriées et de laisser le tout dans le sac de votre enfant.



Tremplin santé

Étant un camp adhérent au programme Tremplin Santé, nous comptons sur la collaboration des parents pour fournir, dans la mesure du possible, un repas complet et équilibré à leur(s) enfant(s). Les boissons gazeuses, les boissons énergisantes, les bonbons et les friandises sont interdits. Nous vous invitons à prioriser les fruits, les légumes et les produits laitiers pour les collations.

D'ailleurs, notre équipe s'engage également à suivre les recommandations de tremplin santé et intégrera des activités qui font la promotion des saines habitudes de vie dans leur groupe tout au long de l'été.

Pour avoir plus d'informations sur ce programme, nous vous invitons à consulter le site <http://www.tremplinsante.ca/>.





Responsabilité du parent

1. Aviser les responsables du camp de jour lors de ces situations :

- Absence partielle ou complète de votre enfant lors d'une journée de camp
- Compléter la fiche santé de votre enfant dans Qidigo au moment de l'inscription.
- Nous informer de toutes maladies ou infections (gastro, oxyurose, streptocoque, poux, etc.) que votre enfant pourrait avoir contractées.*

* Si votre enfant est malade, nous vous demandons de le garder à la maison par respect pour les autres enfants et l'équipe d'animation.

2. Respecter les heures de début et de fin de camp de jour / service de garde*

* Frais de retard : 5\$ par enfant par tranche de 15 minutes de retard sera appliqué. Les frais sont payables le jour même.

3. Mettre de la crème solaire à votre enfant **AVANT** qu'il arrive au camp de jour le matin afin d'accélérer le début des activités. Les autres moments d'application de crème solaire sont prévus à l'horaire (10h30, 12h30 et 14h30). Vous devez **OBLIGATOIREMENT** fournir une bouteille de crème solaire bien identifiée au nom de votre enfant.

4. Identifier les objets personnels de votre enfant (vêtements, gourde, espadrilles, sac à dos, boîte à lunch, etc.)*

* Le camp de jour n'est pas tenu responsable des objets perdus ou volés. Il est de la responsabilité du parent de vérifier la table d'objets perdus à chaque jour (entrée du Centre Ernest-J.-Papillon).

5. S'assurer que votre enfant n'a pas de jeux de la maison avec lui lorsqu'il vient au camp de jour. Les jeux de la maison ainsi que les appareils électroniques (cellulaire, etc.) sont interdits au camp.

Relevé 24

Afin de recevoir votre relevé 24 pour les frais de garde, vous devez inscrire votre numéro d'assurance sociale dans votre dossier Qidigo, sans cela, aucun relevé 24 ne sera émis.

Pour inscrire votre numéro d'assurance sociale, vous devez suivre le chemin suivant :

Profil Factures Relevés fiscaux Ajouter un parent

Vous pourrez ensuite compléter vos informations.



Calendrier de l'été

Juin 2024

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jedi	Vendredi
Semaine 1 Hollywood	23 FÉRIÉ * Pas de camp de jour	24 FÉRIÉ * Pas de camp de jour	25	26 Atelier cinéma	27
Semaine 2 Survivor	30 FÉRIÉ * Pas de camp de jour				

Juillet 2024

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jedi	Vendredi
Semaine 2 Survivor		1 Fort Boyard	2 Les primitifs et Educazoo (20 \$)	3 Rallye photo	4
Semaine 3 Drôle de bêtes	7	8	9 Zoo Miller (32 \$)	10	11
Semaine 4 Fête foraine	14	15 Journée inter-camps (20 \$)	16 Général Patente	17	18
Semaine 5 Beach party	21	22 Glissade et mousse	23 Diner hot-dog et Aloha Party	24 Color Me Rad	25
Semaine 6 Sports en folie	28	29 Vélo en folie	30	31 Jouez gagnant	

Août 2024

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jedi	Vendredi
Semaine 6 Sports en folie					1
Semaine 7 Mission impossible	4 Agent secret	5	6 Obstak. Récré-o-fun et Cinéma Alouette (32 \$)	7 Katag et Laser Tag	8
Semaine 8 Camping	11	12 Bingo	13 Soirée à la belle étoile (Présc. à 4ème année)	14 Dodo au camp (5-6ème année)	15 Diner blé d'inde

Info sorties

Chandail de camp de jour

Le chandail de camp de jour est obligatoire lors des sorties*

* Si votre enfant n'a pas de chandail de camp de jour, il est possible de l'acheter lors de l'inscription sur Qidigo (15\$). **ATTENTION** : vous devez sélectionner la bonne grandeur. Votre enfant recevra son chandail lors de sa première semaine de camp.

Légende



Sortie à l'extérieur du camp de jour*



Activités avec invité spécial qui se déroulent au camp de jour*

IMPORTANT

* Les sorties et activités avec invité spécial sont exclusivement réservées aux enfants déjà inscrits à la semaine de camp de jour auxquelles elles ont lieu.

* Il n'y a pas de camp de jour régulier lors des sorties ou activités avec invité spécial. Si votre enfant n'est pas inscrit, il ne peut venir au camp de jour.

* Place réservée, place payée. Aucun remboursement ne sera émis.

* Veuillez prendre note que le calendrier des activités spéciales est sujet à changement au cours de l'été.

L'horaire de la semaine à venir sera publié dans l'« Info-camp » le vendredi.